

Châtel-St-Denis, le 10.11.2021

Procès-verbal Assemblée de paroisse du 10.11.2021

Lieu : Temple protestant de Châtel-St-Denis

1. OUVERTURE ET MÉDITATION

À 19h35, le président Nicolas Rouvé souhaite la bienvenue à tous.

Excusés/es ce soir : M. Pierre Millet, Mme Jacqueline Dupuis, Mme Marion Papaux, Mme. Céline Remechido, Mme. Ursula Ruchti, Mme. Vreni Marilley, Mme Christine Mayr, M et Mme Rolf et Carine Scheuner, Mme Françoise Jolivet, Mme Nathalie di Gennaro et Mme Chantal Honegger.

La liste des personnes présentes ayant le droit de vote est dressée : 20 voix
(La majorité sera donc de 11 voix)

Le pasteur Ludovic Papaux apporte la méditation et la prière
2 scrutateurs-trices sont nommés :

- Aymeric Wild
- Christiane Tâche

Vote de l'Assemblée : unanimité.

1. Modification de l'ordre du jour

Le point « modification du Règlement de paroisse » est supprimé. Il sera reporté à la prochaine assemblée.

Le point « Election d'un nouveau pasteur » est ajouté à l'ordre du jour.

L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE DE PAROISSE DU 19.05.2021

Le PV était à disposition au secrétariat dans les délais ainsi que sur le site internet. Le PV ne sera pas lu ce soir.

Questions, remarques, approbation : personne ne demande la parole.

Votes de l'Assemblée : 20 voix. Accepté à l'unanimité.

3. BUDGET 2022

a) Présentation

M. Laurent Pralong de la fiduciaire Hervest SA présente le budget 2022

Aucune question n'est posée.

b) Rapport

Mme Anne-Lise Wittenwiler, membre de la commission de révision, prend la parole. Elle recommande à l'Assemblée de ratifier ce budget.

c) Approbation

Vote de l'Assemblée : 20 voix favorables.

Le budget 2022 est accepté à l'unanimité.

5. ÉLECTIONS

a) Délégués au Synode : M Jean-Luc Dupuis, Mme Christine Mayr et Mme Anne-Lise Wittenwiler se représentent. Leur nombre étant inférieur aux sièges disponibles, ils sont tacitement élus.

b) Election d'un nouveau pasteur. La commission de repourvue a recommandé au Conseil paroissial l'engagement du pasteur Yann Morvant, ce que le Conseil paroissial a accepté à l'unanimité. Le pasteur Yann Morvant se présente en quelques mots. Il met en avant son désir de communion dans le travail, la nécessité de l'écoute et l'importance qu'il donne aux projets qui viennent d'en-bas.

Après quelques questions, nous procédons au vote à bulletin secret.

Résultat : 19 voix pour et 1 abstention.

Le pasteur Yann Morvant est élu et il débutera son ministère début mars 2022.

c) Il y a des places vacantes au Conseil de paroisse.

Aucune candidature n'a été reçue à ce jour.

Aucune candidature spontanée n'est enregistrée ce soir.

6. RAPPORT DU CONSEIL DE PAROISSE

Cf. en annexe.

7. ECHO DE L'ÉGLISE CANTONALE

Le Président du Conseil synodal salue l'assemblée et félicite le pasteur Yann Morvant pour son élection. Il nous transmet les salutations du Conseil synodal et donne quelques nouvelles des événements marquants de l'Église cantonale.

8. DIVERS ET CLÔTURE

Aymeric Wild et Lauriane Hennard, nos nouveaux animateurs jeunesse, se présentent et expliquent leur vision pour la jeunesse de la paroisse.

Fanny Dubloc, notre future responsable administrative à compter de février, se présente également.

Le Président présente le nouveau logo de la paroisse et annonce le lancement prochain d'un nouveau site internet.

Le Président nous donne des nouvelles de Jacqueline Dupuis qui commence une réinsertion professionnelle dans la paroisse suite à son arrêt maladie.

Dates fixées pour les prochaines Assemblées : 18 mai 2022 et le 9 novembre 2022

PRIÈRE

Le pasteur Ludovic Papaux conduit la prière. L'Assemblée se termine à 21h00

Pour la paroisse de Châtel- St-Denis - La Veveysse



Nicolas Rouvé
Président



Valérie Weiss
Vice-présidente

Annexe(s) :

- Budget 2022
- Rapport du Conseil paroissial

Châtel-St-Denis, le 10.11.2021

Extrait du Procès-verbal Assemblée de paroisse du 10.11.2021

Lieu : Temple protestant de Châtel-St-Denis

La liste des personnes présentes ayant le droit de vote est dressée : 20 voix
(La majorité sera donc de 11 voix)

5. ÉLECTIONS

a) Délégués au Synode : M Jean-Luc Dupuis, Mme Christine Mayr et Mme Anne-Lise Wittenwiler se représentent. Leur nombre étant inférieur aux sièges disponibles, ils sont tacitement élus.

b) Election d'un nouveau pasteur. La commission de repourvue a recommandé au Conseil paroissial l'engagement du pasteur Yann Morvant, ce que le Conseil paroissial a accepté à l'unanimité. Le pasteur Yann Morvant se présente en quelques mots. Il met en avant son désir de communion dans le travail, la nécessité de l'écoute et l'importance qu'il donne aux projets qui viennent d'en-bas.

Après quelques questions, nous procédons au vote à bulletin secret.

Résultat : 19 voix pour et 1 abstention.

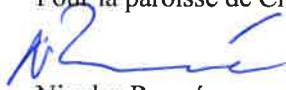
Le pasteur Yann Morvant est élu et il débutera son ministère début mars 2022.

c) Il y a des places vacantes au Conseil de paroisse.

Aucune candidature n'a été reçue à ce jour.

Aucune candidature spontanée n'est enregistrée ce soir.

Pour la paroisse de Châtel- St-Denis - La Veveyse



Nicolas Rouvé
Président



Valérie Weiss
Vice-présidente